

Vos cotisations

Régime complémentaire prévoyance



CCN PRESTATAIRES DE SERVICES

IDCC 2098

Régime conventionnel obligatoire

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Taux contractuels

TAUX CONTRACTUELS DE COTISATIONS				
En pourcentage du salaire brut annuel				
Garanties	Non cadre		Cadre	
	TA	TB	TA	TB / TC
Décès	0,12 %	0,12 %	0,63 %	0,36 %
Décès accidentel	0,05 %	0,05 %	0,11 %	0,04 %
Frais d'obsèques	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %
Incapacité de travail	0,58 %	0,58 %	0,37 %	0,70 %
Invalidité	0,38 %	0,38 %	0,15 %	0,16 %
Rente éducation (OCIRP)	0,03 %	0,03 %	0,09 %	0,09 %
Rente conjoint (OCIRP)	0,09 %	0,09 %	0,21 %	0,21 %
Rente handicap (OCIRP)	0,02 %	0,02 %	0,03 %	0,03 %
TOTAL	1,30 %	1,30 %	1,62 %	1,62 %

Taux d'appel pour les non cadres uniquement

TAUX D'APPEL DE COTISATIONS		
En pourcentage du salaire brut annuel		
Garanties	Non cadre	
	TA	TB
Décès	0,11 %	0,11 %
Décès accidentel	0,05 %	0,05 %
Frais d'obsèques	0,03 %	0,03 %
Incapacité de travail	0,55 %	0,55 %
Invalidité	0,36 %	0,36 %
Rente éducation (OCIRP)	0,03 %	0,03 %
Rente conjoint (OCIRP)	0,09 %	0,09 %
Rente handicap (OCIRP)	0,02 %	0,02 %
TOTAL	1,24 %	1,24 %

Abréviations : TA : fraction de salaire inférieure ou égale au PASS
TB : fraction de salaire comprise entre 1 fois et 4 fois le PASS
TC : fraction de salaire comprise entre 4 fois et 8 fois le PASS
PASS : Plafond Annuel de la Sécurité Sociale

APICIL Prévoyance

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500

38 rue François Peissel
BP 99
69644 Caluire et Cuire Cedex
www.apicil.com